

3 QUESTIONS À...

Guillaume Bigot,
directeur général de l'IPAG



Pourquoi l'IPAG propose-t-elle des doubles et triples diplômes avec des institutions étrangères ?

Cette politique répond à trois enjeux. C'est d'abord une volonté de différenciation et d'amélioration au bénéfice des étudiants, qui vont étudier pour décrocher le diplôme d'une autre institution, un plus aux yeux des recruteurs.

Ensuite, 30 % des diplômés débudent leur carrière à l'étranger : le marché du travail se démultiplie, et un double diplôme ouvre les possibilités à l'international. Enfin, les partenariats sont choisis pour la complémentarité des points forts, par exemple avec l'université japonaise Meiji, très en pointe sur le marketing de la mobilité, qui se marie bien avec la créativité française.

Quelle est la plus-value des doubles diplômes pour les entreprises françaises ?

Tous les recruteurs cherchent un CV original, avec des expériences et des diplômes reconnus. Un double diplôme apporte ces réponses. C'est une preuve d'adaptabilité, d'ouverture culturelle, de dynamisme, de maîtrise de l'anglais. Pour les grands groupes, qui connaissent la valeur des universités étrangères, un double diplôme de l'IPAG peut permettre aux étudiants de gagner des points. De plus, leurs filiales étrangères recrutent sur la base des diplômes locaux. Pour une PME, confrontée à l'internationalisation de la croissance, un double diplômé est souvent perçu comme un atout.

Plus généralement, que recherchent les recruteurs ?

Ils attendent à la fois une spécialisation, des compétences managériales et une compréhension globale des enjeux de l'entreprise. Les écoles doivent former des experts d'un domaine mais capables de dialoguer avec des collaborateurs d'autres fonctions. Il faut à la fois mettre le pied à l'étrier, en étant immédiatement opérationnel, et être préparé à évoluer, à changer de secteur d'activité ou de métier. C'est pourquoi l'IPAG accorde une place grandissante à la culture générale.

Propos recueillis par Gilles Marchand